

**SOIXANTE QUATRIEME SERIE DE REUNIONS DES
ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI**

DECLARATION DE LA DELEGATION TUNISIENNE

GENEVE, le 6 juillet 2023

**Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery**

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous féliciter ainsi que les deux vice-présidents pour votre élection et de vous souligner notre conviction que, sous votre présidence bienveillante, les travaux de notre série de réunions aboutiront, sans aucun doute, à des résultats concrets et satisfaisants pour tous.

Je tiens également à exprimer ma considération à Monsieur Daren Tang, Directeur Général, et tous mes vifs remerciements au Bureau international pour l'effort inlassable déployé dans les préparatifs de cette série de réunions.

Mes remerciements et ma gratitude s'adressent également à la Division pour les pays arabes pour l'assistance et le soutien qu'elle ne cesse de prodiguer en faveur de notre pays.

Ma délégation se joint pleinement à la déclaration du Ghana prononcée au nom du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Le domaine de la propriété intellectuelle occupe une place de choix de plus en plus importante en Tunisie et ce, vu son impact sur le développement économique, social et culturel de notre pays qui n'a ménagé aucun effort pour adapter ses règles et procédures aux plus hauts standards internationaux et d'adhérer aux conventions et traités internationaux, notamment ceux ayant des intérêts mutuels avec ses partenaires.

Cette vision s'est vue renforcée par la nouvelle Constitution tunisienne du 25 juillet 2022 qui stipule, dans son article 29, que la propriété Intellectuelle est garantie.

Dans ce contexte, il y a lieu de mentionner que la Tunisie a jusqu'à présent adhéré à 19 Traités internationaux administrés par l'OMPI dont les plus récents sont le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes qui sont entrés en vigueur pour la Tunisie le 16 juin 2023 et l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques qui est entré en vigueur pour notre pays, le 06 juillet, de cette année. D'autres traités sont en cours d'études en vue de planifier leur ratification.

Par ailleurs, notre délégation exprime sa satisfaction quant au bon déroulement des travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore et nous formulons le vœu d'aboutir, lors des travaux de ces Assemblées, à des décisions pratiques en vue de l'élaboration d'un instrument juridique permettant la protection de ces savoirs. Nous exprimons également notre pleine satisfaction des efforts déployés par le Comité préparatoire de la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un traité sur le droit des dessins et modèles.

Monsieur le Président,

La Tunisie entretient d'excellentes relations de coopération avec l'OMPI et bénéficie de programmes d'assistance ambitieux et structurés ce dont ma délégation se félicite et formule, à cet endroit, le souhait de renforcer davantage ces liens de coopération, notamment par la poursuite de l'assistance de l'OMPI envers notre pays.

A titre d'illustration, il convient de mentionner :

- L'élaboration d'une stratégie nationale de propriété industrielle. Cette stratégie vise à définir les mesures et les moyens à même d'encourager et

de faciliter la création, le développement, la gestion et la protection efficace de la propriété industrielle en Tunisie.

- La création de clubs d'innovation pour les jeunes tunisiens :il s'agit de soutenir les initiatives des maisons des jeunes tunisiens en vue de promouvoir des espaces créatifs basés sur l'innovation.
- La mise en place dans le cadre des travaux du Comité de Développement et de la Propriété Intellectuelle -CDIP- d'un projet pilote visant à contribuer à l'accroissement de la compétitivité des entreprises par la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- La modernisation de l'Académie tunisienne de Propriété Intellectuelle en vue d'offrir des formations « face to face » et en ligne en vue de renforcer le rôle économique de la propriété intellectuelle pour les petites et moyennes entreprises.
- La modernisation du système d'information de l'INNORPI par l'adoption du système IPAS de l'OMPI

Monsieur le Président,

Nos travaux pour cette année sont particulièrement cruciaux au vu de l'importance des thèmes inscrits à l'ordre du jour et de notre responsabilité partagée en vue de permettre à notre Organisation d'atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés.

Nous souhaitons la pleine réussite de nos travaux.

Je vous remercie.